

DIPLOME DE CAPITAINE 200

Dates :

Non titulaire du mécanicien 250 kW : de mi-novembre à mi-mars - Durée : 483.5heures

Titulaire du mécanicien 250 kW : de début janvier à mi-mars - Durée : 378.5 heures

Date de dépôt des dossiers : mi-août

Plan de formation :

❖ Conditions d'admission à l'entrée de formation :

- Avoir 18 ans à l'entrée en formation.
- Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des Gens de la Mer,
- Etre titulaire du Certificat d'Initiation Nautique ou Certificat Matelot Pont,
- Avoir 6 mois de navigation.

❖ Conditions d'obtention du diplôme

- Passer avec succès les épreuves finales,
- Avoir suivi les contrôles en cours de formation,
- Etre titulaire des modules spécifiques (suivis en cours de formation) : CRO, CFBS, CAEERS, FSS, Mécanicien 250 kW.

Coût de la formation : Tarifs sur demande

Coût pris en charge par le **Conseil Régional des Pays de la Loire et le Fonds Social Européen**, à condition d'être demandeur d'emploi.

Rémunération des stagiaires :

- Les candidats bénéficiant de l'Allocation Chômage « Pôle Emploi » peuvent obtenir une allocation de retour à l'emploi par la formation. Veuillez consulter votre conseiller « Pôle Emploi » **AVANT** l'entrée en stage.
 - Les candidats n'ayant pas d'allocation, peuvent bénéficier d'une rémunération Région.
- Les candidats non demandeurs d'emploi devront apporter la preuve de la prise en charge du coût de la formation : entreprise, Transition Pro ou financement personnel.

Référence réglementaire : code STCW, tableau A-II/3

Moyens pédagogiques mis en œuvre : [« Descriptif des sites de formation »](#)

Prérogatives du brevet :

Fonction de **Capitaine** sur navires de commerce de jauge brute inférieure à 200 UMS ou 100 TJB et ne s'éloignant pas de plus de 20 milles des côtes.

Fonction de **Chef mécanicien** sur navire de puissance propulsive inférieure à 250 kW.

Objectifs de la formation :

Planifier et effectuer une traversée à proximité du littoral et déterminer la position du navire

Assurer le quart à la passerelle en toute sécurité

Faire face aux situations d'urgence

Manœuvrer le navire et faire fonctionner les machines d'un navire de faibles dimensions

Garantir le respect des prescriptions relatives à la prévention de la pollution

Maintenir la navigabilité du navire

Contrôler le respect de la réglementation

Contribuer à la sécurité du personnel et du navire

CONTENU DE LA FORMATION	TOTAL
Module P1-1 Navigation	90
- Navigation	18
- Simulateur de radar	12
- Météorologie	24
- Règles de barre, feux balisage, signaux / Tenue de quart	12
- Manœuvre	36
- Anglais SMCP	8
- Epreuves finales orales	
Module P2-1 Manutention et arrimage de la cargaison, contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord	
- Description et construction / stabilité / Sécurité	24
Module NP-1 National Pont	
- L'environnement réglementaire et le rapport de mer	21
Module M1-1 Machines marines	72
Module M2-1 Electricité	33
Formations spécifiques	
- Certificat Restreint d'Opérateur SMDSM	24
- Formation spécifique à la Sûreté	10
- CAEERS	30
- Sécurité à bord des navires à passagers	17.5
- Recyclage médical 1	7
- Recyclage CFBS	16
Module Pêche	36
TOTAL	490.5

Rythme hebdomadaire : 34 heures

Validation : épreuves en court de formation et finales